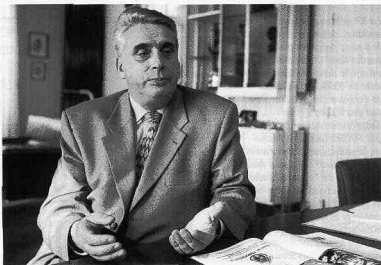


Le droit de vivre en sécurité



Jean-Pierre Sueur MAIRE D'ORLÉANS

13 janvier. La vague de violences urbaines dont notre pays a souffert n'a pas épargné notre ville. J'ai dit et redit des choses simples. La violence ne règle rien. Elle est destructrice. Elle doit cesser. Il y a, bien sûr, des difficultés dans la société. Mais ces difficultés ne justifient pas les atteintes aux personnes ou aux biens, commises, notamment, par des mineurs. La sanction fait partie de l'éducation. L'impunité, l'absence de réaction de la société, face à des actes répréhensibles commis par des jeunes, est une erreur absolue. Le jeune doit être convoqué. Ses parents aussi. Les sanctions doivent être graduées : dans bien des cas, une tâche concrète accomplie au service de la société doit suffire. Dans d'autres cas, la peine doit être plus lourde. Il revient à la justice d'en décider. La loi prévoit que les parents sont civilement et pénalement responsables des agissements de leurs enfants mineurs. Elle doit être appliquée. Les victimes doivent recevoir réparation. Le droit pour chacun de vivre dans la sécurité et dans la tranquillité est un droit fondamental. Il doit être respecté. L'action de la police, celle de la justice, celle des éducateurs sont toutes trois nécessaires. Ne les opposons pas.

Dans une République, il n'y a pas de vie commune sans respect et sans application effective de la loi. Je remercie tous ceux qui y veillent.

14 janvier. Ne faisons pas d'amalgame. Il y a eu des problèmes - sérieux - dans une partie de La Source. Et dans cette partie, ces problèmes ne sont imputables qu'à une minorité de personnes. L'écrasante majorité des habitants, là comme ailleurs, refuse toute violence. Il est profondément injuste, de stigmatiser, à partir de ces faits, toute La Source. La Source compte, avec les étudiants, 40 000 habitants. Avec l'Université, quatre organismes nationaux de recherche, une centaine d'entreprises, dont beaucoup sont très innovantes, les chèques postaux, le CHRO, l'Agence de l'Eau... et quantité de grands organismes, La Source compte de nombreux atouts pour l'avenir de notre ville. C'est l'un des endroits de France où il y a le plus de diplômés de l'enseignement supérieur. Si Roger Secrétain n'avait pas eu l'audace de créer La Source, Orléans n'aurait pas franchi à ce jour la barre des 100 000 habitants. Elle ne serait

pas capitale régionale. Alors, soyons clairs. Nous avons connu et connaissons, comme dans beaucoup d'endroits en France, des problèmes. Il ne faut pas les minimiser. Il faut les régler. Mais refusons les simplifications abusives et maléfiques. La Source a beaucoup d'atouts et a un grand avenir devant elle.

15 janvier. La première réunion de la nouvelle communauté de communes de l'agglomération orléanaise vient de s'achever. J'ai dit à mes collègues élus l'émotion qui était la mienne. J'avais, en 1991, beaucoup bataillé devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, pour que la loi créant les communautés de communes fût votée. Cette loi connut un grand succès : il y a 1400 communautés de communes en France. L'agglomération d'Orléans était l'une des toutes dernières agglomérations de France à ne pas être dotée de l'une des formes modernes (communauté ou district) de l'intercommunalité. Nous avons pris le temps de la réflexion - puisque la loi a été publiée en 1992 -, le temps de l'analyse et de la discussion. Il était temps de décider. Avec cette nouvelle formule, nous touchons les dotations de l'Etat (20 millions par an à terme) que le SIVOM ne pouvait pas percevoir. La fiscalité sera plus juste puisque les mêmes règles s'appliqueront à tous. Une solidarité active sera mise en œuvre entre les communes. Enfin, nos compétences, modernisées, nous donneront une meilleure efficacité pour répondre aux défis du XXI^e siècle.

16 janvier. Hier soir, à la salle Eiffel, des jeunes de tous les quartiers d'Orléans présentaient leurs réalisations mises en œuvre avec le soutien de l'ASELQO et de la Ville d'Orléans, dans le domaine de la musique, du chant et de la danse. Il y avait, en eux, un formidable dynamisme. Ce fut l'occasion de beaucoup parler. Là encore, méfions-nous des amalgames et des stigmatisations. La grande majorité des jeunes résout la violence. Ils veulent que les choses changent. Ils ne manquent pas de projets. ■